

Sommaire

1. Catéchèse : droit d'alerte
2. Catéchèse (1)
6. Catéchèse (2)
7. Catéchèse (3)
8. Catéchèse (4)
9. Dialogue islamo-chrétien
11. Mouvement Résurrection
12. Retraite spirituelle

Regnat

regnat.phg@wanadoo.fr

Directeur de la publication

Philippe GUIDAL

Ont collaboré à ce numéro :

Ahmed ALMAHOUD
Philippe GUIDAL
Odette de LANNOY
Abbé Guy PAGÈS

Conception - Réalisation

PHG

Les articles publiés
n'engagent que leurs auteurs.

© 2006 REGNAT

Éditorial

Philippe GUIDAL

Catéchèse : droit d'alerte

(suite)

« Nous vivons en France des temps nouveaux. Le christianisme ne s'impose plus comme une évidence à neuf familles sur dix comme dans un passé encore récent. Mais plus l'évidence chrétienne s'estompe dans notre société, plus de nouveaux venus, à tous les âges, cherchent le Christ et demandent à naître de la nouvelle naissance par les sacrements de l'initiation chrétienne. »

M^{gr} Christophe DUFOUR, évêque de Limoges, président de la Commission épiscopale de la catéchèse et du catéchuménat (éditorial de *Tabga* hors-série n° 1, juin 2006)

Si nous comprenons bien ce morceau de bravoure, nous ne pouvons que nous réjouir : moins la « France des temps nouveaux » est chrétienne, plus le Christ est cherché. À la limite, une France totalement déchristianisée ne compterait plus que des chercheurs du Christ, soit autant de chrétiens potentiels... Alleluia !?

Las, nous ne partageons pas cet optimisme épiscopal, qu'on voudra sans doute nous vendre sous le nom d'espérance. L'optimisme (épiscopal ou non) est à l'espérance ce que le « chrétien potentiel » est au « chrétien en acte ». Fort peu de chose, en somme. Ce ne sont pas des chrétiens potentiels qui ont évangélisé la Gaule romaine, mais des chrétiens bien en acte, jusqu'au martyre. Et ce ne sont pas non plus des musulmans potentiels qui islamisent nos banlieues, mais des musulmans bien réels...

Le fait est que plus notre société se déchristianise, moins le Christ est cherché parce que moins il y a de chrétiens pour Le faire connaître. La croissance - toute modeste - du catéchuménat adulte ne peut cacher la diminution dramatique du nombre d'enfants baptisés, des vocations sacerdotales et religieuses, la désertification des paroisses, etc. Quant aux « nouveaux venus » qui cherchent le Christ, encore faudrait-il qu'ils Le trouvent, Lui, et pas une de ces mièvres contrefaçons produites par le relativisme religieux contemporain. La parabole du semeur (*Mt 4 1-9*), évoquée par M^{gr} Dufour au début de son éditorial, n'oublie pas, elle, de mentionner le grain mangé par les oiseaux et la semence brûlée par le soleil...

Question subsidiaire : comment se fait-il que « le christianisme ne s'impose plus comme une évidence à neuf familles sur dix comme dans un passé encore récent » ?

UNE ORIENTATION NOUVELLE POUR LA CATÉCHÈSE EN FRANCE ?

Tel est le titre - au point d'interrogation près - du numéro hors-série de la revue *Tabga*, « revue institutionnelle des instances catéchétiques nationales en France, produite par le Service national de la catéchèse et du catéchuménat (SNCC) sous l'autorité de la Commission épiscopale de la catéchèse et du catéchuménat (CECC)¹ », publiée en juin dernier...

Pour nos lecteurs qui s'interrogeraient sur la signification du titre de cette revue² :

« **Tabga**

« Un nom qui donne des racines à la réflexion.

« Le Nom **Tabga** désigne un endroit bienfaisant où l'on vient refaire ses forces : c'est "le lieu des sept sources".

« **Tabga** ravive l'offre de bonheur que le Christ adresse à tout homme. L'endroit se trouve au pied du mont des Béatitudes.

« **Tabga** dit encore la sollicitude de Christ à l'égard de ceux qui le suivent. C'est là, sur les rives du lac de Tibériade, que la tradition situe la multiplication des pains. Dans les vestiges d'une très ancienne église chrétienne érigée à **Tabga**, une mosaïque atteste que l'Évangile a pris corps dans la vie d'une communauté. »

Tabga, n° 3, 2004, p. 3.

Trois axes de lecture sont présentés en couverture :

- « Connaître l'orientation des évêques »
- « Comprendre les enjeux du changement »
- « Partager les pratiques diocésaines »

Avant même d'entrer dans le détail du texte, ce que nous entreprendrons dans un prochain numéro, commençons par envisager la « mise en forme » de ces orientations, enjeux et pratiques. L'iconographie - dont l'abondance, comme bien souvent, vise à pallier l'indigence du fond - de ce *Tabga* hors-série nous renseigne déjà : rien n'a changé ! Exemple : cinq prê-

tres et une religieuse ont été choisis pour illustrer, en photographie, la nouvelle orientation de la catéchèse en France (pp. 6, 7, 26, 48, 49 et 50) ; seules les légendes nous assurent de leurs situations respectives : le débraillé vestimentaire modèle 68 révisé 2006 reste de rigueur (pull à col roulé, chemise, cravate en option).

L'habit ne fait pas le moine ? Certes, mais il y contribue : ce n'est pas pour rien que les plus anciennes règles monastiques prévoyaient déjà un habit particulier³.

Il ne s'agit pas là de dogme, mais de discipline ecclésiastique ? Certes, mais la discipline est la qualité κατ' ἔξοχὴν du disciple. Ce que le *Code de Droit Canonique* exprime ainsi : « Les fidèles conscients de leur propre responsabilité sont tenus d'adhérer par obéissance chrétienne à ce que les Pasteurs sacrés, comme représentants du Christ, déclarent en tant que maîtres de la foi ou décident en tant que chefs de l'Église⁴. » L'obéissance chrétienne ne connaît pas de limites, ni par le bas ni par le haut : « C'est bien, serviteur bon et fidèle, en peu de choses tu as été fidèle, sur beaucoup je t'établirai ; entre dans la joie de ton seigneur⁵ ».

La nature même de la catéchèse appelle la pleine communion ecclésiale du catéchiste : peut-on penser que des prêtres qui manifestent ostensiblement leur mépris pour la discipline de l'Église seront à même de faire aimer son divin Époux ?

Il nous paraît donc opportun de rappeler à nos lecteurs quelques textes récents du Magistère. Ces arguments pourront d'ailleurs servir en bien d'autres domaines que celui qui nous occupe en ce moment...

« Malheur à vous, qui êtes comme les tombeaux que rien ne signale et sur lesquels on marche sans le savoir⁶ ! »

³ Première Règle de S. Pacôme († 346), n. 5 : « Ils s'habilleront d'une tunique de lin et leurs ceintures seront de cuir ». Deuxième Règle, n. 19 : « Si quelqu'un vient du monde pour être moine, [...] qu'on lui ôte les vêtements du monde et qu'on l'habilte en moine ». Règle de S. Benoît († 547), LVIII, 26 : « On dépouillera [le nouveau venu dans la vie monastique] de ses hardes dont il était vêtu, et on le revêtira d'habits appartenant au monastère », etc. Cf. *Règles des moines*, Paris, Seuil, collection « Points Sagesse », 1982.

⁴ *Code de Droit Canonique*, can. 212 § 1. Rappelons que les « fidèles » sont tous les baptisés, indépendamment de leur fonction au sein de l'Église : laïcs aussi bien que religieux, prêtres ou évêques (cf. can. 204 § 1).

⁵ Mt 25 21, 23.

⁶ Lc 11 44.

¹ *Tabga*, hors-série n° 1, juin 2006, p. 60.

² Pour de plus amples informations, on pourra consulter n'importe quel guide biblique de la Terre sainte, en cherchant Tabgha (orthographe plus commune) dans l'index. Voir par exemple : POTIN (Jacques et Jean), *Cette année à Jérusalem. Guide du voyage en Terre sainte*, Paris, Centurion, 1992, pp. 77-81 ; VILAIN (Max), *Guide biblique d'Israël*, Paris, Apostolat des Éditions, 1981, pp. 76-82...

« Les clercs porteront un habit ecclésiastique convenable, selon les règles établies par la conférence des Évêques et les coutumes légitimes des lieux. »

Code de Droit canonique, can. 284.

« Dans une société sécularisée et qui tend au matérialisme, où les signes extérieurs des réalités sacrées et surnaturelles disparaissent souvent, on ressent aujourd'hui particulièrement la nécessité que le prêtre – homme de Dieu, dispensateur de ses mystères – soit reconnaissable par la communauté, également grâce à l'habit qu'il porte, signe sans équivoque de son dévouement et de son identité de détenteur d'un ministère public⁷. Le prêtre doit être reconnu avant tout par son comportement mais aussi par sa façon de se vêtir, pour rendre immédiatement perceptible à tout fidèle et même à tout homme⁸ son identité et son appartenance à Dieu et à l'Église.

« Pour cette raison, le prêtre doit porter "un habit ecclésiastique digne, selon les normes indiquées par la Conférence épiscopale et selon les coutumes locales légitimes"⁹. Cela signifie que, lorsque l'habit n'est pas la soutane, il doit être différent de la manière de se vêtir des laïcs, et conforme à la dignité et à la sacralité du ministère. La coupe et la couleur doivent en être établies par la Conférence épiscopale, toujours en harmonie avec les dispositions du droit universel.

« À cause de leur incohérence avec l'esprit de cette discipline, les pratiques contraires ne peuvent être considérées comme des coutumes légitimes et doivent être supprimées par l'autorité compétente¹⁰.

« Sauf des situations totalement exceptionnelles, ne pas utiliser l'habit ecclésiastique peut manifester chez un clerc un faible sens de son identité de pasteur entièrement disponible au service de l'Église¹¹. »

CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *Directoire pour le ministère et la vie des prêtres*, 31 janvier 1994, n. 66 (*La Documentation Catholique*, n° 2092, 17 avril 1994, p. 377).

« N'allons pas croire que nous servons l'Évangile si nous essayons de "diluer" notre charisme sacerdotal dans un intérêt exagéré pour le vaste domaine des pro-

⁷ Cf. JEAN-PAUL II, Lettre au Vicaire de Rome (8 septembre 1982).

⁸ Cf. PAUL VI, allocutions au clergé (17 février 1969, 17 février 1972, 10 février 1978) ; JEAN-PAUL II, *Lettre aux prêtres pour le Jeudi saint 1979*, 7 ; allocutions au clergé (9 novembre 1978, 19 avril 1979).

⁹ *Code de Droit Canonique*, can. 284.

¹⁰ Cf. PAUL VI, *Ecclesiae sanctae*, 1, 25, 2 d ; CONGRÉGATION POUR LES ÉVÊQUES, Lettre aux représentants pontificaux *Per venire incontro* (27 janvier 1976) ; CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION, Lettre *The Document* (6 janvier 1980).

¹¹ Cf. PAUL VI, audience générale du 17 septembre 1969 ; allocution au clergé du 1^{er} mars 1973.

blèmes temporels, si nous voulons « laïciser » notre façon de vivre et de nous comporter, si nous supprimons aussi les signes extérieurs de notre vocation sacerdotale. Nous devons conserver le sens de notre vocation singulière, et cette "singularité" doit s'exprimer également dans notre vêtement extérieur. N'en ayons pas honte. Nous sommes dans le monde, oui, mais nous ne sommes pas du monde. »

JEAN-PAUL II, Allocution au clergé de Rome, 9 novembre 1978 (*La Documentation Catholique*, n° 1753, 3 décembre 1978, p. 1002).

« Si vraiment votre consécration à Dieu est une réalité aussi profonde, il n'est pas sans importance d'en porter de façon permanente le signe extérieur que constitue un habit religieux simple et adapté : c'est le moyen de vous rappeler constamment à vous-mêmes votre engagement qui tranche sur l'esprit du monde ; c'est un témoignage silencieux mais éloquent ; c'est un signe que notre monde sécularisé a besoin de trouver sur son chemin, comme d'ailleurs beaucoup de chrétiens ou même de non chrétiens le désirent. Je vous demande d'y bien réfléchir. »

JEAN-PAUL II, Allocution aux religieuses de l'Union internationale des Supérieures générales, 16 novembre 1978 (*La Documentation Catholique*, n° 1753, 3 décembre 1978, p. 1006).

« Dans le texte de [la lettre que j'ai adressée à tous les prêtres à l'occasion de la récente célébration liturgique du Jeudi saint], j'ai présenté la ressemblance au Christ "Bon Pasteur" comme le meilleur critère d'authenticité sacerdotale (cf. n° 5) et la volonté d'offrir aux autres le témoignage d'une personnalité sacerdotale qui soit pour tous "un signe et une indication clairs" (n° 7) comme la façon la plus efficace d'être présents d'une façon "significative" au milieu des hommes d'aujourd'hui. En effet, ce n'est pas en cédant aux suggestions d'une facile laïcisation, qui s'exprime soit en abandonnant l'habit ecclésiastique, soit en adoptant les habitudes du monde, soit en prenant un métier profane, ce n'est pas ainsi qu'on devient efficacement proche de l'homme d'aujourd'hui. Cette assimilation pourrait peu-être, à première vue, donner l'impression d'établir des contacts directs avec lui. Mais à quoi cela servirait-il si le prix en était la perte de la capacité d'évangélisation et de sanctification qui fait du prêtre le sel de la terre et la lumière du monde ? Le risque que le sel s'affadisse ou que la lumière se ternisse est déjà clairement exprimé par Jésus dans l'Évangile (cf. Mt 5 13-16). À quoi servirait un prêtre qui serait tellement « assimilé » au monde qu'il en deviendrait partie intégrante par mimétisme et qu'il cesserait d'en être le ferment transformateur ? »

JEAN-PAUL II, Allocution à de jeunes prêtres du diocèse de Bologne, 19 avril 1979 (*La Documentation Catholique*, n° 1763, 6 mai 1979, p. 406).

« À vous et aux prêtres, diocésains et religieux, je dis : soyez heureux d'être témoins du Christ dans le monde moderne. N'hésitez pas à vous rendre reconnaissables et identifiables dans les rues, comme des hommes et des femmes qui ont consacré leur vie à Dieu, qui ont rejeté tout ce qui est du monde pour servir le Christ. Croyez en la valeur, pour les hommes et les femmes de notre temps, des signes visibles de la consécration de vos vies. Les gens ont besoin de signes, de choses qui leur font penser à Dieu dans cette cité séculière moderne ou ne subsistent que bien peu de signes qui renvoient au Seigneur. Ne contribuez pas à "expulser Dieu des rues du monde" en sécularisant votre façon de vous vêtir et de vous comporter. »

JEAN-PAUL II, Allocution aux prêtres, religieux et religieuses d'Irlande, 1^{er} octobre 1979 (*La Documentation Catholique*, n° 1772, 21 octobre 1979, p. 866).

« Votre service dans l'Église est donc un prolongement du Christ, auquel vous avez donné votre vie.

« Parce que ce n'est pas vous qui vous mettez en avant, mais le Christ Jésus, notre Dieu. Comme Jean-Baptiste, vous savez que pour que le Christ puisse croître, vous devez décroître. Votre vie doit donc être caractérisée par une totale disponibilité à servir comme les besoins de l'Église le demandent, à témoigner publiquement du Christ que vous aimez.

« La nécessité de ce témoignage public devient un appel constant à la conversion intérieure, à la justice et à la sainteté de la part de chaque religieuse. Elle devient aussi une invitation pour chaque institut à réfléchir sur la pureté de son témoignage communautaire dans l'Église. C'est pour cette raison qu'en novembre dernier, dans mon discours à l'Union internationale des supérieures majeures, j'ai dit qu'il ne fallait pas sous-estimer le fait que votre consécration à Dieu doive se manifester dans le signe extérieur permanent d'un habit religieux simple et convenable. Ce n'est pas seulement ma conviction personnelle mais c'est aussi le désir de l'Église exprimé souvent par un grand nombre de fidèles.

« En tant que filles de l'Église – un titre qu'ont aimé tant de vos grands saints – vous êtes appelées à adhérer avec générosité et amour au magistère authentique de l'Église qui est la solide garantie de la fécondité de tout votre apostolat et la condition indispensable pour bien interpréter les "signes des temps". »

JEAN-PAUL II, Allocution aux religieuses américaines, 7 octobre 1979 (*La Documentation Catholique*, n° 1773, 4 novembre 1979, p. 940).

« Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire en d'autres circonstances, un dernier témoignage, un témoignage particulier, est aussi celui de l'habit religieux. Celui-ci constitue, en effet, un signe évident de consécration totale à l'idéal du Royaume des Cieux, en considérant toujours les circonstances nécessaires, comme par exemple celles de la Tradition, des différents champs

d'apostolat, du milieu, etc. Il est, en outre, le signe d'un détachement définitif des intérêts seulement humains et terrestres. Il est encore le signe d'une pauvreté joyeusement vécue et aimée, dans un abandon confiant à l'action de la providence de Dieu. »

JEAN-PAUL II, Homélie pour la V^e assemblée générale de l'Union internationale des supérieures générales, 15 novembre 1979 (*La Documentation Catholique*, n° 1777, 6 janvier 1980, p. 10).

Terminons ce petit florilège par un acte particulièrement significatif posé par Jean-Paul II en tant qu'évêque de Rome. Confronté lui aussi à certaines dérives, il a su montrer l'exemple... que les évêques français se sont bien gardés de suivre :

« AU VÉNÉRÉ FRÈRE CARDINAL UGO POLETTI, VICAIRE GÉNÉRAL POUR LE DIOCÈSE DE ROME

« Le soin du cher diocèse de Rome pose à mon esprit de nombreux problèmes, parmi lesquels, à cause des conséquences pastorales qui en dérivent, celui de la discipline de l'habit ecclésiastique paraît mériter l'attention.

« À plusieurs reprises au cours des rencontres avec les prêtres, j'ai exprimé ma pensée à ce sujet, soulignant la valeur et la signification de ce signe distinctif, non seulement parce qu'il contribue à la bonne tenue du prêtre dans son comportement extérieur ou dans l'exercice de son ministère, mais surtout parce qu'il met en relief au sein de la communauté ecclésiale le témoignage public que tout prêtre doit donner de son identité propre et de son appartenance spéciale à Dieu. Et puisque ce signe exprime concrètement notre "non-appartenance au monde" (cf. *Jn 17 14*), dans la prière composée pour le Jeudi saint de cette année, faisant allusion à l'habit ecclésiastique, j'adressais au Seigneur cette invocation : "Empêchez-nous de contrister ton Esprit... par ce qui se manifeste comme une volonté de cacher son sacerdoce aux yeux des hommes et d'en éviter tout signe extérieur."

« Envoyés par le Christ pour l'annonce de l'Évangile, nous avons un message à transmettre, qui s'exprime soit en paroles, soit aussi par des signes extérieurs, surtout dans le monde actuel qui se montre tellement sensible au langage des images. L'habit ecclésiastique, comme l'habit religieux, a une signification particulière : pour le prêtre diocésain, il a principalement le caractère d'un signe qui le distingue du milieu séculier dans lequel il vit ; pour le religieux et pour la religieuse, il exprime aussi le caractère de consécration et met en évidence la fin eschatologique de la vie religieuse. L'habit sert donc aux fins de l'évangélisation et conduit à réfléchir sur les réalités que nous représentons dans le monde et sur la primauté des valeurs spirituelles que nous affirmons dans l'existence de l'homme. Par le moyen d'un tel signe, il devient plus facile aux autres d'arriver au mystère dont nous sommes porteurs, à Celui auquel nous appartenons, et que de tout notre être nous voulons annoncer.

« Je n'ignore pas les motivations d'ordre historique psychologique, social, ou tenant au milieu de vie, qui peuvent être proposées en sens contraire. Je pourrais dire toutefois que des motivations de même nature existent en sa faveur. Mais je dois surtout relever que les raisons ou prétextes contraires, objectivement et sereinement confrontés avec le sens religieux et avec les attentes de la plus grande partie du Peuple de Dieu et avec le fruit positif du témoignage courageux porté aussi par l'habit, présentent bien davantage un caractère purement humain plutôt qu'ecclésiologique.

« Dans la cité séculière moderne, où s'est si dangereusement affaibli le sens du sacré, les gens ont besoin de ces rappels à Dieu, qui ne peuvent être négligés sans un certain appauvrissement de notre service sacerdotal.

« En vertu de ces considérations, je ressens le devoir comme Évêque de Rome, de m'adresser à vous, monsieur le Cardinal, qui partagez de plus près mes soins et mes soucis dans le gouvernement de mon diocèse, afin que, en accord avec les S. Congrégations pour le Clergé, pour les Religieux et les Instituts séculiers, et pour l'Éducation catholique, vous vouliez bien étudier les initiatives opportunes destinées à favoriser l'usage de l'habit ecclésiastique et religieux, en prenant à ce sujet les dispositions nécessaires et en veillant à leur application.

« En invoquant sur vous-même, monsieur le Cardinal, et sur tout le diocèse de Rome l'aide toute-puissante du Seigneur, par l'intercession de la Très Sainte Vierge *Salus Populi Romani*, je vous donne de tout cœur la bénédiction apostolique.

« Du Vatican, le 8 septembre 1982

« IOANNES PAULUS PP. II »

JEAN-PAUL II, Lettre au cardinal Poletti, 8 septembre 1982 (*La Documentation Catholique*, n° 1842, 19 décembre 1982, p. 1141).

Le cardinal Poletti a fait parvenir aux prêtres diocésains et religieux résidant dans le diocèse de Rome le texte de cette lettre, accompagné de la missive suivante (*La Documentation Catholique*, n° 1842, 19 décembre 1982, pp. 1142-1143) :

« CHERS FRÈRES DANS LE SACERDOCE, DIOCÉSAINS ET RELIGIEUX À ROME.

« En communion avec les évêques du Conseil épiscopal diocésain, je remplis avec joie le devoir de vous présenter la lettre vénérée de notre Évêque et Pasteur, le Pape Jean-Paul II, sur l'usage de l'habit ecclésiastique dans le diocèse de Rome.

« Vous l'accueillerez vous aussi avec une filiale et sincère adhésion dans cette communion ecclésiale avec l'évêque qui comprend aussi le domaine de la discipline, appréciant la richesse des valeurs spirituelles, ecclésiales et pastorales qu'elle contient. Les valeurs du *témoignage* de l'identité sacerdotale et du *signe* à offrir au monde, pour qu'il nous reconnaisse ouvertement comme disciples du Pasteur, sont particulièrement importantes.

« Quelqu'un pourra demander : pourquoi le Pape s'adresse-t-il au diocèse de Rome et non à l'Église entière ? Comme il l'affirme dans la lettre qu'il m'a envoyée, il ressent, comme Évêque de Rome, le devoir de s'adresser avant tout aux fils et aux frères les plus proches de lui, engagés directement avec lui dans une mission d'évangélisation qui s'alimente et s'exprime dans l'amour.

« Tout est plus facile pour celui qui aime.

« Avant de donner forme aux règles précises pour vous, frères de Rome, selon l'indication même du Saint-Père, je me suis mis d'accord avec les cardinaux responsables des S. Congrégations pour le Clergé, pour les Religieux et les Instituts séculiers, et pour l'Éducation catholique, afin qu'ils confirment les dispositions opportunes avec leur autorité dans les secteurs de leur compétence.

« En fait, la présence si nombreuse et variée de prêtres et religieux et d'étudiants ecclésiastiques résidant dans ce diocèse constitue sans doute une immense ressource d'énergies spirituelles et aussi un témoignage visible de vitalité chrétienne de très haute valeur, qui doit, autant que possible, prendre valeur d'exemple pour les Églises sœurs.

« C'est pourquoi, d'un commun accord avec les autorités responsables dans leurs domaines respectifs de compétence, il a semblé nécessaire que dans ce très cher diocèse reprennent toute leur vigueur les dispositions concernant l'habit ecclésiastique, avec les caractéristiques suivantes :

« 1. Dorénavant est confirmée dans toute sa vigueur l'obligation du port de l'habit ecclésiastique ou religieux pour les prêtres, tant diocésains que religieux, résidant dans le diocèse de Rome.

« 2. Pour les prêtres séculiers, soit diocésains, soit domiciliés de façon stable à Rome, cet habit pourra être la soutane ou le clergyman selon l'usage italien, noir, ou gris sombre, ou bleu sombre, avec le col ecclésiastique romain.

« 3. Cette obligation vaut aussi pour les prêtres n'appartenant pas au diocèse qui veulent résider à Rome, même temporairement.

« 4. Les religieux, sous la vigilance de leurs supérieurs légitimes, porteront l'habit de leur Institut, signe de leur consécration particulière, ou au moins – selon leur droit propre – le clergyman.

« 5. Le port de la soutane ou l'habit religieux est obligatoire dans les célébrations liturgiques, dans l'administration des sacrements, dans l'exercice de la prédication. Ce port est vivement conseillé dans le milieu où le prêtre exerce sa fonction pastorale.

« 6. Au début de l'année scolaire courante, l'usage de l'habit ecclésiastique ou religieux sera repris aussi pendant la période de formation dans les séminaires et collèges, à partir du rite d'admission des candidats au sacerdoce et, dans les maisons d'études des religieux, à partir de la première profession religieuse.

« Je crois devoir reconnaître la bonne volonté qui se remarque depuis quelque temps dans le clergé et parmi les religieux, surtout les jeunes, pour reprendre spontanément et porter dignement l'habit ecclésiastique ou religieux, signe évident d'amour et de responsabilité.

J'ai beaucoup de confiance dans la compréhension et dans la collaboration des jeunes.

« Vraiment, une jeunesse magnifique, provenant de toutes les parties du monde, consolation et espérance de l'Église entière, est présente ici à Rome.

« La vive espérance et le désir du Saint-Père et des évêques ses collaborateurs est que, par la reconfirmation de l'habit ecclésiastique et religieux, le témoignage de cette jeunesse consacrée au Seigneur et inconnue de beaucoup puisse se manifester à tous, toujours davantage, de façon ouverte, joyeuse et courageuse. L'exemple de tant de jeunes au service de l'Église et des âmes sera certainement pour beaucoup d'autres jeunes un rappel efficace de la vie consacrée, et pour tous une incitation à une vie chrétienne courageuse et ouverte.

« Les trois S. Congrégations pour le Clergé, pour les Religieux et Instituts séculiers, et pour l'Éducation catholique, confirment avec moi les règles ci-dessus énoncées, s'engageant à en promouvoir l'application dans les séminaires, dans les maisons de formation, dans les instituts et collèges religieux, activement aidés par les supérieurs locaux. De même, les Universités pontificales, les athénées et les académies de Rome feront honneur, par la dignité de la discipline de l'habit, à leur authentique et indispensable œuvre de formation culturelle et pastorale, selon les plus nobles traditions de leur histoire.

« Le Souverain Pontife, au cours de l'audience qu'il m'a accordée le 27 septembre 1982, a approuvé les règles ci-dessus énoncées et en a autorisé la publication.

« Chers frères, notre Père et Évêque nous demande un acte d'amour et de collaboration : ainsi se mesure aussi la générosité du témoignage évangélique. En nous donnant sa bénédiction apostolique, il la confie à l'intercession de la Vierge très sainte "Salus Populi Romani" pour que notre réponse soit facile et prompte.

« Avec une affection fraternelle, toujours uni à vous dans votre ministère et dans votre vie sacerdotale, je vous salue.

« Ugo card. POLETTI,

« *Vicaire général de Sa Sainteté pour Rome.* »

Philippe GUIDAL

Catéchèse (2)

268

Relevé dans le courrier des lecteurs de *Paris Notre-Dame. L'hebdo des catholiques à Paris*, n° 1155, 21 septembre 2006 (p. 2) :

La messe du dimanche est-elle obligatoire ?

Je lis page 11 du numéro 1152 : « même si la messe du dimanche n'est pas obligatoire, les enfants y sont vivement invités. » Reprenant le catéchisme de l'Église (abrégé) n° 289, je lis : « L'Église fait obligation aux fidèles de participer à la messe tous les dimanches et aux jours de précepte... » Comment des responsables de la catéchèse peuvent-ils être dans une opposition aussi criante avec le Magistère ? Comment votre journal publie-t-il cette opinion sans commentaire ? [...] □ MME G. FICHET (Cher)

LA RÉPONSE D'ANNE MAYOL, RESPONSABLE DU SERVICE DE LA CATÉCHÈSE :

« Votre réaction est légitime. Sans doute cette formulation est-elle un peu rapide. C'est une bonne occasion de réfléchir à cette obligation demandée aux fidèles de participer à la messe dominicale. Les fidèles, comme le terme l'indique, sont ceux qui, ayant rencontré le Christ, désirent mener leur foi à maturité, dans la fidélité, en se laissant guider et éclairer par l'Église. Il ne s'agit pas ici d'une obligation légale mais d'une obligation exigée par l'amour, liée à la personne du Christ. Comme l'amitié "exige" des temps de rencontre et d'échange entre les amis pour se fortifier et s'approfondir, la messe est bien le lieu privilégié pour exprimer cette relation essentielle à Dieu et à nos frères. Cette obligation n'est pas de l'ordre de la contrainte mais de l'invitation. Y répondre est une question vitale pour notre foi. Le catéchisme est pour beaucoup de familles le seul lien à l'Église et le premier pas de la découverte de Dieu. Le respect de leur cheminement nous impose de leur laisser le temps de grandir dans leur recherche. Ce n'est pas pour autant que nous décourageons les enfants d'aller à la messe. Ne nous contentons pas trop vite d'un "il faut..." »

Quelques adresses utiles sur Internet

Service National de la Catéchèse et du Catéchuménat : <http://www.sncc.cef.fr/>

Le « chantier de la catéchèse » : http://www.sncc.cef.fr/rubrique.php3?id_rubrique=55

Synthèse des contributions à *Aller au cœur de la foi* :

http://www.sncc.cef.fr/IMG/doc/ACDLF-Synthese_des_Contributions.doc

Un courrier reçu après la publication de Regnat n° 11 :

Merci de toutes ces pages que je partage. La lettre du père de famille m'a tout à fait enchantée.

Suivant vos indications, j'ai consulté le site du Service National de la Catéchèse et du Catéchuménat mais je n'ai rien compris aux explications données sur le chantier de la nouvelle catéchèse. Quel manque de simplicité !

On a l'impression en premier lieu que les gens comprennent tout d'un seul coup sur la foi. Comment avoir la foi si on ne connaît rien de l'essentiel de l'Ancien et du Nouveau Testament. C'est donner de la religion à la louche alors que les gens ont besoin d'être nourris à la petite cuillère.

Les jeunes que j'enseigne au lycée (où personne ne veut aller) découvrent après quatre années de catéchisme et avec étonnement que le premier pape n'est pas Napoléon (*sic*) mais saint Pierre. Je ne m'étais pas sur tout ce que j'entends et que l'on a enseigné aux enfants depuis trente-cinq ans. Les catéchismes que l'on nous oblige à vendre aux parents vingt-quatre euros sont d'une nullité telle que nous avons honte de les présenter. Tout est mélangé et d'affreuses BD encombrant toutes les pages. On n'élève pas les jeunes, on se met à leur niveau, qui est celui des pâquerettes... Je ne m'en sers pas une seule fois dans l'année.

Je me suis demandée combien de ces évêques ou prêtres qui refont le catéchisme actuellement ont enseigné eux-mêmes le catéchisme, et dans quel état se trouve leur foi. Si l'on a pas la foi, on ne peut l'enseigner. La foi est un cadeau du ciel, le plus beau des cadeaux. On porte le message du Seigneur en soi et c'est Lui qui parle en nous pour que nous partagions ce cadeau, et non nous qui parlons de notre propre chef. Nous n'en serions pas capables. Il s'agit de transmettre une passion avec simplicité, car tout ce qui est compliqué ne vient pas de Dieu. Jésus de Nazareth parlait avec des mots simples pour Se faire comprendre.

J'ajoute qu'à la fin de l'année je suis heureuse et très émue d'entendre mes jeunes dire : « Quel dommage, c'est fini ! » (*sic*). On les reverra à l'aumônerie, c'est sur !

Après trente-cinq années de catéchisme et outrée de celui qu'on impose aux parents (qui ne savent rien

de leur religion), j'ai écrit « mon » catéchisme, enfin celui que j'enseigne toujours aux enfants, que François-Xavier de Guibert a édité il y a deux mois : *Dieu a visité Son peuple*. Je vous précise que je ne touche rien sur la vente. Il est fait - par sa simplicité - pour un début de connaissances essentielles du christianisme (Ancien et Nouveau Testament).

Bien amicalement.

Odette de LANNOY



LANNOY (Odette, de), *Dieu a visité son peuple. Catéchisme d'une grand-mère*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2006, 18 € (ISBN 2-86839-966-5)

Quatrième de couverture :

« Un jour, un enfant de dix ans m'a posé cette question : "Mais qui c'est, Jésus ? D'où vient-il ? Qui lui a dit de venir ?" »

« Lors d'une rentrée scolaire, j'ai demandé à mes élèves de 6^e : "Qui fut le premier pape ?" Un silence complet fut d'abord la réponse... Puis un garçon leva la main et me répondit avec le plus grand sérieux : "Napoléon !" Il avait onze ans et quatre années de catéchisme derrière lui.

« Je sais, pour les avoir vus à l'œuvre, que des prêtres, des laïcs et des religieuses remarquables donnent d'excellents cours de catéchisme, mais le manque de connaissances de beaucoup de catéchistes qui ont, avec toute la bonne volonté du monde, remplacé, depuis des années, les cours d'enseignement religieux par des dessins, a produit ces résultats consternants.

« J'ai préparé ces rencontres avec passion pendant des mois et je les ai groupées. Je souhaite qu'elles apportent, par leur simplicité dans l'exposé des événements, une réponse à chaque question qui sera posée. »

ÉDITIONS FRANÇOIS-XAVIER DE GUIBERT
3 rue Jean-François Gerbillon
75006 Paris.
www.fxdeguibert.com

NOUVELLE CATÉCHÈSE... NOUVELLE RELIGION ?

Le hors-série n° 1 de la revue *Tabga*, éditée par le Service national de la catéchèse et du catéchuménat, est consacré au *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France* et aux *Propositions pour l'organisation de l'action catéchétique* votés à Lourdes en novembre 2005, déjà, et qui ne sont toujours pas publiés : on ne les trouve ni sur le site de la Conférence des Évêques de France, ni dans la *Documentation Catholique*... Si l'on doutait encore de la lourdeur des structures qui paralysent la vie de l'Église et que le cardinal Ratzinger comparait à la cuirasse dont le jeune David dut se défaire pour affronter le géant ennemi Goliath¹, une nouvelle preuve en serait en cela donnée... Mais, bref, voyons un peu quel avant-goût la revue officielle du Service national de la catéchèse et du catéchuménat en France nous présente de ce texte, fruit de la responsabilité pastorale des évêques après la vaste consultation qu'ils ont organisée en vue de renouveler la catéchèse.

Je passe sur la qualité de la typographie, qui est excellente, tant il est vrai que la Conférence des Évêques de France a depuis longtemps mis l'accent sur la « com »... au point même, hélas, de privilégier si bien le contenant que le contenu s'est retrouvé le parent pauvre de la proposition catéchistique, raison d'être de ces multiples et incertaines remises à jour ne pouvant cacher l'angoisse qui les conditionne et qu'elles ne peuvent en retour que générer.

Pour ne pas m'arrêter à ce point de détail, je voudrais faire remarquer dans cette revue un propos du Père Albert Gambart : « Arrêtons de nous soucier du salut des autres ! C'est le Seigneur qui sauve ! » (p. 37)... Si c'est bien le Seigneur qui sauve et si nous n'avons pas à nous soucier du salut des autres, alors, allons nous coucher ! Pourquoi faire encore de la catéchèse ? Mais n'est-ce pas le Seigneur Lui-même qui a envoyé Son Église jusqu'aux bouts du monde affronter tous les dangers² pour apporter le salut aux âmes³ ? Peut-on imaginer trahison plus insigne de la mission du Christ qui a dit : « Je suis venu chercher et sauver ce qui était perdu⁴ » ? Salut qu'Il a cherché

au prix de Sa Passion... et qui devrait aujourd'hui si peu nous émouvoir que nous méprisions de voir fructifier ce Sang divin pour nous versé ? Paul était-il donc vraiment fou de se faire « tout à tous afin d'en sauver à tout prix quelques uns⁵ », lui qui enfantait dans les âmes le Christ « par la douleur⁶ » et pour cela acceptait avec joie « les tribulations, les détresses, les angoisses, les coups, les prisons, les fatigues, les veilles, les jeûnes⁷ » et le reste : le danger des faux frères... ? Mais jusqu'où irons-nous dans l'impiété ? Est-ce donc si peu de chose que d'être damné ? « Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé, celui qui refusera de croire sera condamné⁸ ». Y croyons-nous encore ?

Mais probablement que dans la nouvelle catéchèse du Père Albert Gambart, prise en exemple par la Conférence des Évêques de France, il n'est plus question de l'enfer (cela fait d'ailleurs déjà si longtemps que l'on n'en parle plus, pour ne pas effrayer les petits enfants ! Honte à Notre-Dame de Fatima !), car il annonce bien ouvertement une rupture d'avec l'enseignement qui l'a précédé, rupture entre « le Dieu des chrétiens » d'aujourd'hui et « le Dieu de leur petite enfance ». Mais alors, ce Dieu des chrétiens d'aujourd'hui, s'il se distingue de celui des chrétiens de hier, est-il encore le même ? Et s'il n'est pas le même, d'où sort-il ? Y a-t-il eu une nouvelle révélation ? Le Père Gambart en est-il le nouveau prophète ? Est-ce cela qui expliquerait qu'il faille refonder la catéchèse ? La petite Jacinthe, sur son lit d'agonie, disait : « Les personnes qui servent Dieu ne doivent pas suivre la mode⁹. L'Église n'a pas de modes. Notre-Seigneur est toujours le même. » Revenir au Christ. Repartir du Christ. Avec questions et réponses. Certitude, joyeuse fierté et assurance ! Et laisser tomber les modes !

Abbé Guy PAGÈS



¹ Cf. 1 S 17 38-39.

² Cf. Mc 13 13 ; Jn 15 18.

³ Cf. Mt 28 19.

⁴ Lc 19 10.

⁵ 1 Co 9 22.

⁶ Ga 4 19.

⁷ 2 Co 6 4-5.

⁸ Mc 16 16.

⁹ C'est difficile quand on est habillé en civil !

Dialogue islamo-chrétien 261.27

« QUI N'EST PAS AVEC MOI
EST CONTRE MOI¹ ! »

Dans le maintenant célèbre Discours à l'Université de Ratisbonne évoquant la Controverse de l'empereur Manuel II Paléologue avec un docte musulman, le passage suivant a suscité une réaction de violence partout dans le monde islamique : « L'empereur, avec une rudesse assez surprenante qui nous étonne, s'adresse à son interlocuteur simplement avec la question centrale sur la relation entre religion et violence en général, en disant : "Montre-moi donc ce que Mahomet a apporté de nouveau, et tu y trouveras seulement des choses mauvaises et inhumaines, comme son mandat de diffuser par l'épée la foi qu'il prêchait" ». Entre nous soit dit, cette réaction n'a fait malheureusement que confirmer les propos de l'empereur Manuel II, donnant par là à notre pape de faire échec et mat...

Benoît XVI s'est donc repris et vient de dire (11 octobre) : « Dans le monde musulman, cette citation a été hélas prise comme une expression de ma position personnelle, suscitant ainsi une compréhensible indignation. J'espère que le lecteur de mon texte pourra comprendre immédiatement que cette phrase n'exprime pas mon évaluation personnelle face au Coran, pour lequel j'ai le respect dû au livre sacré d'une grande religion. En citant le texte de l'empereur Manuel II Paléologue, j'entendais uniquement mettre en évidence le rapport essentiel entre foi et raison. Sur ce point, je suis d'accord avec Manuel II, sans pourtant faire mienne sa polémique ».

Personnellement, je ne comprends pas comment notre pape peut trouver « compréhensible » une indignation justifiant le meurtre d'une religieuse somalienne et celui d'autres chrétiens, l'incendie de plusieurs églises et nombre de fatwas contre lui-même... Qui a demandé aux musulmans de demander pardon pour cette « compréhensible indignation » ?

Et je ne comprends pas non plus comment il peut ne pas faire sienne l'évaluation de Manuel II Paléologue soulignant le lien entre le Coran et la violence alors que le texte du Coran commande expressément le meurtre, la haine et la violence à l'endroit de tout ce qui n'est pas musulman, que toute l'histoire de l'islam est là pour en témoigner, et que les réactions qui l'ont poussé à devoir s'exprimer à nouveau à ce sujet le confirme...

Mais surtout je ne comprends pas qu'il puisse avoir quelque « respect » pour un livre qui rejette expressément la foi chrétienne et commande de la combattre ! Une religion est-elle « grande » parce qu'elle nie que Jésus-Christ est Dieu ? Ou bien est-elle « grande » parce qu'elle a plus d'un milliard d'adeptes ? Et si oui, n'y a-t-il pas alors confusion entre la vérité ontologique, absolue, et la vérité pragmatique, relative, confusion qu'il dénonce par ailleurs si souvent dans sa lutte contre le relativisme ? Il n'est pas le dernier à reconnaître que la vérité ne se mesure pas au poids, alors ? Qu'est-ce qui définit une religion en tant que telle, ses dogmes ou la peur qu'elle inspire ?

Il n'est pas possible qu'un chrétien dise du bien de l'Islam ou du Coran sans en même temps rejeter sa propre foi puisque l'Islam n'existe qu'en s'opposant à la religion judéo-chrétienne, au point que toute sa foi se résume dans une négation, un refus, la Chah Ada : « Il n'y a pas d'autre Dieu qu'Allah [c'est-à-dire : "Non au Dieu Trinité qu'annoncent les chrétiens !"], et Mahomet est son prophète ! [c'est-à-dire : "Non à Jésus-Christ, Dieu fait homme, le seul Sauveur !"] » Dans son discours à Ratisbonne, notre pape a magistralement mis en valeur la nécessité d'honorer les exigences de la raison. Or, selon le principe de non-contradiction inhérent, précisément, à son usage, il est impossible à la fois de dire, avec la foi chrétienne : « Jésus est Dieu » et de respecter la foi musulmane qui dit : « Jésus n'est pas Dieu » !... « Que votre oui soit oui et que votre non soit non ! Tout ce qui est en plus vient du mauvais² ! »... On ne peut pas être à la fois pour le Christ et pour celui qui Le rejette ! Notre Seigneur a enseigné, sans ambiguïté, Lui, le respect du principe de non-contradiction : « Qui n'est pas avec Moi est contre Moi³ ! »... Il nous faut choisir ! Jésus insiste : « Nul ne peut servir deux maîtres⁴ ! »... « Ou Dieu ou le Démon », assurait Sœur Lucie de Fatima...

Bien sûr, je comprends que notre bon pape craigne de provoquer l'ire des ennemis des chrétiens, qui n'est que trop prompte à s'enflammer ; si donc il n'ose pas leur dire en face que Mahomet est un imposteur, un anti-Christ (« Tout esprit qui ne confesse pas Jésus n'est pas de Dieu, c'est là l'esprit de l'Antichrist⁵. ») et que le religion qu'il a fondée est d'autant plus démoniaque qu'elle se prétend divine, qu'au moins il ne dise rien et le leur laisse deviner ! Mais de là à leur dire qu'ils ont une grande religion à laquelle est due le respect... Je ne comprends pas.

² Mt 5 37.

³ Mt 12 30.

⁴ Lc 16 13.

⁵ 1 Jn 4 3.

¹ Mt 12 30.

Les premiers chrétiens se trouvaient eux-aussi en présence d'une grande religion, celle de l'empire romain, et ils ne sont pas allés embrasser les statues de l'empereur divinisé ; bien mieux, ils ont refusé de faire brûler l'encens rituel devant ses statues (ce qui n'était pourtant pas grand-chose à faire)... au prix des pires tortures et de la mort ! « Dans le monde, vous aurez à souffrir, mais gardez courage ! J'ai vaincu le monde⁶. » C'est grâce à ce courage que l'empire romain a été christianisé ! Et comment les musulmans pourraient-ils se convertir au Christ si l'Église leur dit que leur religion est une « grande » religion, elle qui leur enseigne que Mahomet a été envoyé pour parfaire ce que le Christ, qui n'est pas mort et ressuscité, n'a pas amené à sa perfection, et que les chrétiens ont perdu le sens véritable que seul le Coran révèle ? Ne savons-nous pas que nous devons être des témoins, c'est-à-dire des martyrs⁷ ? Pourquoi ne pas le dire ? Le plus tôt sera le mieux ! Il est plus que temps de prêcher l'amour de la Croix ! Lui seul pourra nous sauver !

Dans son audience générale du mercredi 11 octobre, Benoît XVI, ferrailant encore et toujours contre le relativisme, a demandé aux catholiques d'être capables de « provocation » dans l'affirmation de leur identité propre... J'espère donc qu'il me pardonnera volontiers d'oser me montrer passablement provocateur en me démarquant farouchement de sa « position personnelle » au sujet de l'islam...

Ahmed ALMAHOUD

Deux associations au service de la Liturgie de l'Église :

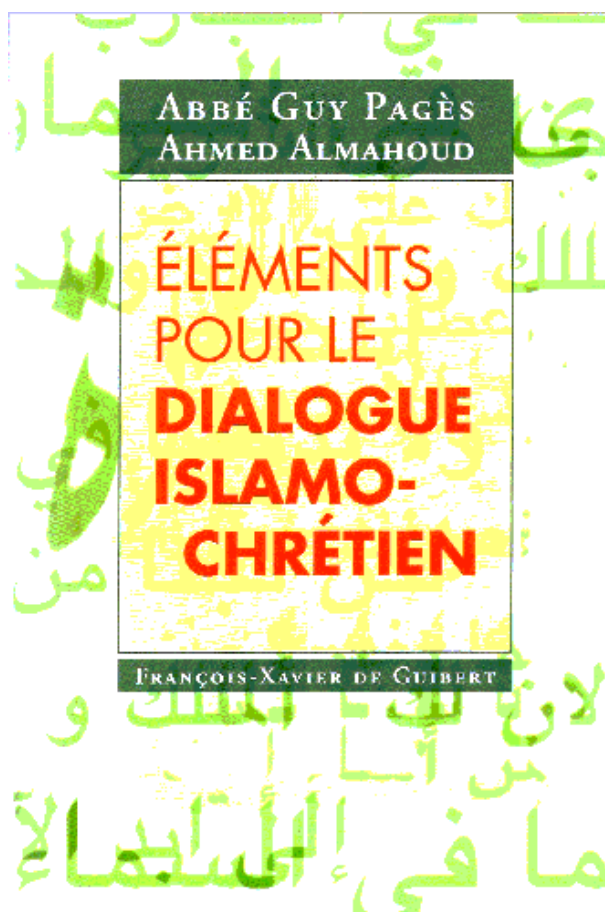
Association Pro Liturgia
9c avenue Georges Clemenceau
F-67560 ROSHEIM
03.88.50.75.24

E-mail : info@proliturgia.org

Site Internet :
<http://www.proliturgia.org>

Les Amis du Chœur Grégorien de Paris
11 bis, rue Boutard
92200 NEUILLY

<http://www.choeur-gregorien-de-paris.asso.fr>



PAGÈS (Guy), ALMAHOUD (Ahmed)
Éléments pour le dialogue islamo-chrétien
Paris, François-Xavier de Guibert, 2005, 110 p., 10 €
(ISBN : 2-7554-0055-2).

www.fxdeguibert.com

www.theotime.com

Ce site religieux purement catholique vous propose une riche collection de textes, écrits reconnus par le Magistère de l'Église Catholique ou produits de prêtres en charge d'une mission par leur évêque ou supérieur religieux. Ces prêtres n'ont d'autre but que de faire aimer la Vérité qui est Jésus-Christ.

L'association Théotime, à l'origine de ce site, a pour but de promouvoir la culture chrétienne et la vie spirituelle catholique dans les âmes par de multiples moyens. Elle édite de petits ouvrages de spiritualité et de piété, à la fois riches en doctrine, agréables et faciles à lire (rubrique « Éditions »).

Enfin, vous trouverez sur ce site les numéros de *Regnat* déjà publiés (rubrique « Regnat », en bas et à gauche de la page d'accueil).

⁶ Jn 16 33.

⁷ Cf. Lc 9 23-26.

VENEZ FÊTER LES 50 ANS DE *RÉSURRECTION*

Vous êtes invités à participer au cinquantième anniversaire de *Résurrection*, à Paris, les samedi 18 et dimanche 19 novembre 2006, avec la participation de M^{gr} André VINGT-TROIS et du Cardinal Philippe BARBARIN.

Retrouver la joyeuse audace de la foi au contact des sources de la Révélation, croire à la force communicative de la Vérité, aller au devant des foules sans berger, c'est le but que s'est fixée dès le début la revue *Résurrection*, qui est à l'origine de réalisations très variées : ses principes ont inspiré le renouveau de l'adoration au Sacré-Cœur de Montmartre dans les années 70, le lancement en 1985 de la Communauté Aïn Karem (association de fidèles reconnue dans le diocèse de Paris et qui se consacre, entre autres, aux missions paroissiales), la fondation de l'Arche de Noé pour les défavorisés en 1987, la naissance d'une paroisse missionnaire à Saint-Germain l'Auxerrois à Paris en 1990, mais aussi de très importants pèlerinages à Chartres, à Vézelay, à Rome et en Terre Sainte.

Durant ces deux journées, nous nous appuierons sur ce qui a été réalisé depuis cinquante ans pour définir les actions nouvelles que nous mènerons ensemble dans les mois et les années à venir.

Votre participation sera précieuse.

Durant ces deux journées, nous évoquerons de diverses façons l'œuvre accomplie autour d'une revue originale, qui prolonge jusqu'à nous les intuitions spirituelles et apostoliques de M^{gr} Maxime CHARLES (1908-1993), nous ferons connaissance avec les nombreuses réalisations qui en sont issues, notamment le mouvement *Résurrection*, aujourd'hui solidement implanté dans la région parisienne. Nous réfléchirons ensemble à la façon de prolonger cette œuvre et de la développer pour mieux relever les défis du monde d'aujourd'hui et de demain.

Fondée en 1956 au Quartier Latin, la revue *Résurrection* (à l'origine du mouvement du même nom) a été, durant ce demi-siècle riche d'événements pour l'Église et le monde, un trait d'union entre des personnes très diverses qui y ont trouvé une inspiration forte pour leur foi et leur engagement. Sa vocation a toujours été d'approfondir la théologie puisée aux sources de l'Écriture et des Pères de l'Église, et de contribuer à répondre aux interrogations les plus pressantes de son temps.

La revue *Résurrection* s'approche de son deux centième numéro. Écrite depuis l'origine par des étudiants et de jeunes universitaires, soutenue par les plus grands noms de la théologie (les cardinaux DANIELOU, de LUBAC, BALTHASAR, les P.P. BOUYER et LE GUILLOU), elle se veut à la fois audacieuse et respectueuse de l'enseignement de l'Église, soucieuse du lien avec l'expérience spirituelle, et ouverte sur l'évangélisation directe ; autant de traits qui caractérisent aussi le Mouvement *Résurrection*.

Ce cinquantenaire vise à rassembler tous ceux qui vivent de cet héritage, parfois sans le savoir, et veulent en découvrir toute la richesse. Il sera surtout l'occasion de réfléchir ensemble à de nouveaux projets à mener, en lien avec les autres mouvements et communautés qui ont perçu l'appel à la « nouvelle évangélisation ».

Pour participer à ces journées, inscrivez-vous auprès de *Résurrection* :

28 rue de la Convention
75015 Paris

☎ 01 60 58 46 50

🌐 www.mouvement-resurrection.org

La participation à ces journées est de 10 € (participation de soutien : 30 €)

Déjeuner du samedi : 7 €

Déjeuner du dimanche : 7 €

PROGRAMME

Samedi 18 novembre

- 9 h 00 : Accueil à l'Institut Bossuet, 6 rue Guyne-mer, Paris VI^e.
- 9 h 20 : Mot de bienvenue de l'Abbé Jean Robert ARMOGATHE.
Présentation du programme par Antoine de CHABOT et Pauline BERNON-BRULEY.
Conférence de Luc PERRIN, maître de conférences d'Histoire de l'Église à l'Université de Strasbourg : « Cinquante ans de la revue *Résurrection* au milieu de cinquante ans de la vie de l'Église ».
- 11 h 15 : Pause
- 11 h 30 : Messe d'action de grâces présidée par S. E. le Cardinal Philippe BARBARIN à la Chapelle Saint-Joseph des Carmes, 70 rue de Vaugirard, Paris VI^e.
- 12 h 45 : Pique-nique à l'Institut Catholique, 21 rue d'Assas, Paris VI^e.
- 14 h 00 : Colloque sur les enjeux d'une pensée chrétienne, à l'Institut Bossuet, avec l'Abbé Jean-Robert ARMOGATHE (Supérieur de l'Institut Bossuet), Jean-Luc MARION (professeur à l'Université de

Paris-Sorbonne et à l'Université de Chicago), Rémi BRAGUE (professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne et à l'Université de Munich), les PP. Laurent SENTIS (professeur de théologie morale au séminaire de Toulon) et Jean-Yves LACOSTE (professeur invité au College of Blandings, Chicago).

- 19 h 00 : Vêpres.
 19 h 45 : Dîner libre.
 21 h 00 : Veillée de prière, témoignages et adoration à l'église Saint-Germain des Prés, Paris VI^e.

Dimanche 19 novembre

- 8 h 00 : Offices des matines et des laudes, Crypte du Sacré-Cœur de Montmartre, près de la tombe de M^{gr} CHARLES ; chants par la chorale Jubilate Deo.
 9 h 30 : Accueil dans les locaux de Saint-Ferdinand des Ternes, 27 rue d'Armaillé, Paris XVII^e.
 Reprise des conclusions du colloque, en présence de S. Ex. M^{gr} André VINGT-TROIS, Archevêque de Paris.
 Présentation des objectifs de la revue.
 Exposé des conditions de la transmission de la foi par l'Archevêque.
 11 h 00 : Messe dominicale en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, présidée par S. Ex. M^{gr} André VINGT-TROIS.
 12 h 45 : Déjeuner dans les locaux attenants à la paroisse.
 14 h 00 : Table ronde dans la crypte de Saint-Ferdinand des Ternes, animée par Samuel PRUVOT, journaliste à *Famille Chrétienne*, sur le thème : « De la Sorbonne à Sarcelles : quelles perspectives pour l'évangélisation ? », avec la participation d'Anne-Marie MENNESSON, Jean DUCHESNE et de l'Abbé Michel GITTON.
 17 h 00 : Vêpres solennelles du dimanche animées par la Communauté Aïn Karem.



Retraite spirituelle

269

RÉCOLLECTION POUR LES JEUNES (16 - 30 ANS) À CANDÉ, DU 3 AU 5 NOVEMBRE 2006

Dans *Deus caritas est*, Benoît XVI nous présentait saint Martin comme un modèle de charité fraternelle et eucharistique. En quoi peut-il aujourd'hui nous guider sur notre chemin de sainteté ?

À l'occasion du trentième anniversaire de la Communauté Saint-Martin, venez redécouvrir la figure de l'apôtre des Gaules.

PROGRAMME

Vendredi 3 novembre 2006

- 17 h 00 : Accueil - Conférence de lancement
 18 h 00 : Messe et Vêpres
 21 h 30 : Film ou veillée organisée par les séminaristes

Samedi 4 novembre 2006

- 09 h 00 : Laudes et conférence
 10 h 30 : Temps personnel (méditation, confessions)
 11 h 30 : Messe
 16 h 00 : Conférence, temps personnel et premières Vêpres du dimanche
 21 h 00 : Nuit d'adoration

Dimanche 5 novembre 2006

- 09 h 00 : Laudes et *Lectio divina*
 10 h 30 : Grand'Messe dominicale
 12 h 00 : Déjeuner et envoi

CÔTÉ PRATIQUE

Participation : 30 euros
 Apporter un duvet
 Rendez-vous à la gare de Blois ou à Candé
 Retour : Blois, 15 h 36 - Paris, 17 h 34

Les places étant limitées, nous conseillons de vous inscrire très rapidement.

Par mail : hotellerie@communautesaintmartin.org

Par téléphone : 02 54 52 48 10

Par courrier à l'Hôtellerie :

COMMUNAUTÉ SAINT-MARTIN
 Hôtellerie
 53 rue du Château
 B. P. 34
 41121 Candé-sur-Beuvron Cedex